



Les deux fontaines

Ça vaut le détour

L'église Notre Dame de l'Assomption et l'ancienne prison

Classée au titre des Monuments Historiques, la construction de cette église romane, bâtie en pierre et chapeautée d'une couverture en ardoise, débuta au XIII^e siècle. Le clocher-porche, très massif et à l'aspect de donjon, fut érigé au XV^e siècle et le monument a subi d'importantes modifications au XIX^e siècle (sacristie, peinture des voûtes, lustres...). À l'intérieur, se trouve un maître-autel du XVIII^e siècle dédié à Notre Dame de l'Assomption et on y observe aussi une réplique de la grotte de Lourdes. Curiosité insolite, la prison de Bonneville la Louvet a été désaffectée en 1936. Elle servait jusqu'à cette date de cellule de dégrisement.



L'église est ouverte tous les jours.

Le lavoir

Avant le XIX^e siècle, la lessive se faisait au bord d'une rivière sans abri, sur une pierre ou une simple planche. En réaction aux pollutions et aux épidémies, un besoin d'hygiène croissant se fait sentir. La construction de lavoirs devient incontournable dans la plupart des villages, encouragée par la loi du 3 février 1851 qui permet aux communes d'obtenir des subventions pour leur construction.

Les fontaines

Construites près d'une source pérenne d'eau pure, les fontaines étaient autrefois des lieux d'alimentation en eau potable. Leurs eaux pouvaient aussi être réputées soigner, certaines fontaines étant dotées d'une forte valeur symbolique. Le circuit passe à proximité de 3 fontaines : la fontaine Saint-Martin, la fontaine du Plessis et la fontaine aux Ducs.



Pour + d'infos

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'AUGE

9, rue de l'Hippodrome
ZA La Croix Brisée
14130 PONT L'ÉVÊQUE
Tél. +33 (0)2 31 65 04 75
accueil@terredauge.fr
www.terredauge.fr

Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable



SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



TERRE D'AUGE
TOURISME
Pont l'Évêque

Une mission du département du Calvados



Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Balades et randonnées en Terre d'Auge

Les deux fontaines

Pratiques autorisées



circuit

8

8,5 km

2 h 30

Parcours moyen
220 m de dénivelé



Photos: © L. Durand, G. Wait - Calvados Attractivité, Terre d'Auge tourisme © Communauté de communes Terre d'Auge

Départ de Bonneville la Louvet

Balisage

bonne direction

changement de direction

mauvaise direction

Les deux fontaines

Pas à pas

D Du parking devant la mairie, suivre la D98 en direction de Beuzeville. Traverser la route pour continuer en face, puis s'engager sur le premier chemin de terre à droite. Au croisement, continuer en face.

1 À la sortie du chemin creux, prendre à gauche pour remonter la route puis suivre le « chemin du Bois Louvet » à droite. À la petite route, tourner à droite sur le large chemin de terre et au bout, prendre à gauche. Prendre de nouveau à gauche sur le sentier qui remonte en laissant celui en face. *Accès possible à la fontaine du Plessis en continuant en face.*

2 Tourner à droite sur la route goudronnée puis prendre à gauche. À la sortie du chemin, continuer sur le chemin à gauche. Au bout, continuer à droite pour suivre la route, puis prendre le chemin de gauche qui longe ensuite un champ sur la gauche.

3 Au croisement, bifurquer sur la droite et avant la patte d'oie, prendre le petit sentier qui descend sur la gauche, il suit la courbe de niveau en descendant puis en remontant sur la droite. *Soyez vigilant, le sentier est étroit.*

Variante équestre : pour éviter ce sentier étroit, laisser ce sentier à gauche et au croisement, continuer en face en laissant le chemin de droite. À la route, l'y suivre sur la gauche et laisser le chemin à droite pour revenir sur le circuit (tracé en tiret sur la carte).

4 Au bout du chemin, suivre la route sur la gauche puis bifurquer à droite en laissant le chemin en face. À la sortie du chemin, suivre la route à gauche sur quelques mètres puis bifurquer sur le chemin de terre en face, et laisser la route qui continue sur la droite.

4 Au croisement, continuer sur le chemin qui descend en face. *En prenant le chemin à gauche, accès possible à la fontaine aux Ducs à 300m.* À la route, prendre à droite, passer devant la fontaine Saint-Martin et continuer toujours tout droit pour revenir vers Bonneville la Louvet.

